

20

CONDUITES PARENTALES À CARACTÈRE VIOLENT

1 CONTEXTE

La sécurité dans le foyer de l'enfant est un élément primordial pour un développement psychologique sain. Le fait de se sentir entouré, aimé et apprécié apporte à l'enfant une valorisation importante. Le fait que des enfants subissent de la maltraitance de la part des gens perçus comme des protecteurs amène son lot de contradictions chez ces jeunes victimes.

2 DÉFINITIONS

Les données disponibles à ce sujet proviennent d'une enquête québécoise à portée provinciale, l'*Enquête sur la violence familiale dans la vie des enfants du Québec (EVFVEQ) 2012 – Les attitudes parentales et les pratiques familiales*, à partir de la déclaration de la mère. Aucune donnée n'est disponible pour la région du Bas-Saint-Laurent.

Exemples de conduites parentales à caractère violent

Violence physique mineure	Violence physique sévère	Agression psychologique
<ul style="list-style-type: none"> secouer ou brasser (enfant de 2 ans et plus) taper les fesses à mains nues taper sur la main, le bras ou la jambe pincer l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> secouer ou brasser (si l'enfant a moins de 2 ans) taper sur les fesses ou ailleurs avec un objet dur donner un coup de poing ou un coup de pied serrer la gorge lui donner une raclée lui donner une claque au visage, sur la tête ou les oreilles 	<ul style="list-style-type: none"> crier ou hurler après un enfant sacrer ou jurer après un enfant menacer de le placer en famille d'accueil menacer de le mettre à la porte menacer de le frapper (sans le faire) le traiter de stupide, paresseux ou autres noms du genre

Source : Institut de la statistique du Québec (ISQ), Enquête sur la violence familiale dans la vie des enfants du Québec (EVFVEQ) 2012 – Les attitudes parentales et les pratiques familiales.

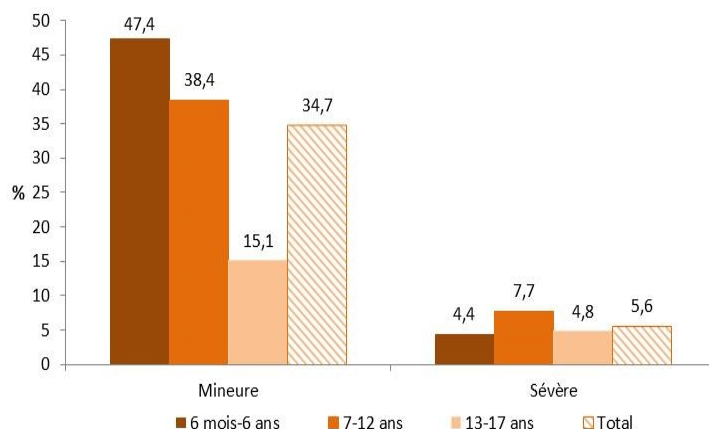
3 FAITS SAILLANTS

Conduite parentale à caractère violent - violence physique mineure ou sévère (par un adulte de la maison)

- Globalement, 35 % des enfants 6 mois-17 ans sont victimes de conduites à caractère violent, de type physique mineure.
- Les enfants de 6 mois-6 ans sont plus susceptibles que les autres enfants d'être victimes de conduite à caractère violent, de type physique mineure (47 %). Cette proportion est de 38 % pour les enfants de 7-12 ans et de 15 % chez les enfants de 13-17 ans (graphique 1).
- Les conduites violentes sévères concernent environ 6 % des enfants, quel que soit leur âge.

Graphique 1

Proportion des enfants victimes de conduites parentales à caractère violent (violence physique mineure ou sévère) au cours des 12 derniers mois, selon le groupe d'âge, Québec, 2012



Source : ISQ, EVFVEQ 2012 – Les attitudes parentales et les pratiques familiales.



Photo : Shutterstock

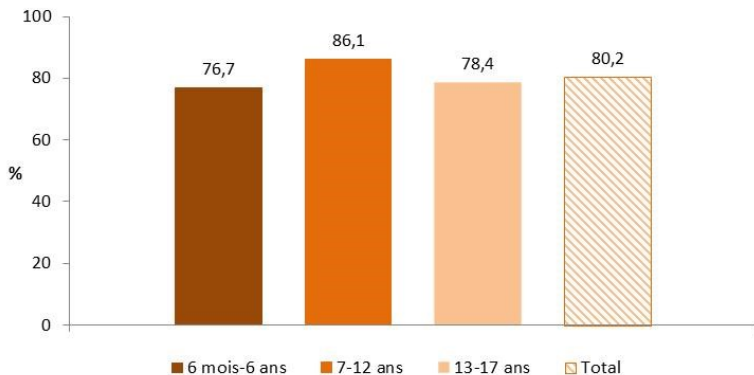
Conduite parentale à caractère violent - agression psychologique

- Globalement, quatre enfants sur cinq ont subi ce type de violence au moins une fois sur une période de 12 mois.
- Ce sont les enfants de 7-12 ans qui affichent la plus grande proportion de victimes avec 86 %, les jeunes enfants de 6 mois-6 ans présentent la proportion la moins élevée avec tout de même 77 % (graphique 2).
- En fonction du sexe des enfants, les proportions d'enfants victimes de conduites parentales à caractère violent sont légèrement plus élevées chez les garçons que chez les filles, et ce, pour toutes les formes de violence (graphique 3).

Un enfant sur trois vit à la fois de l'agression psychologique et de la violence physique mineure.

Graphique 2

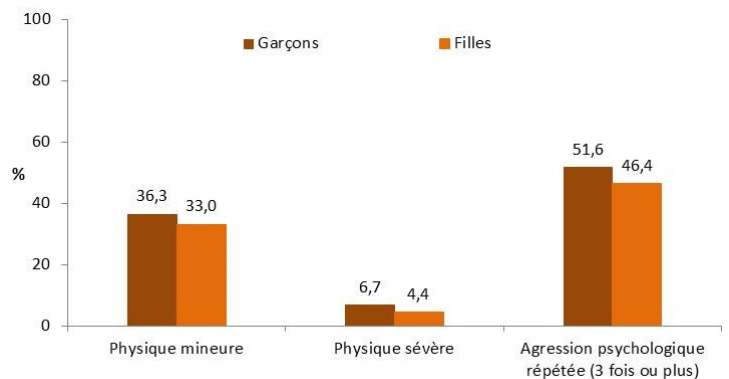
Proportion des enfants victimes de conduites parentales à caractère violent (agression psychologique) au moins une fois au cours des 12 derniers mois, selon le groupe d'âge, Québec, 2012



Source : ISQ, EVFVEQ 2012 – Les attitudes parentales et les pratiques familiales.

Graphique 3

Proportion des enfants victimes de conduites parentales à caractère violent au cours des 12 derniers mois, selon le sexe, enfants de 6 mois-17 ans, Québec, 2012



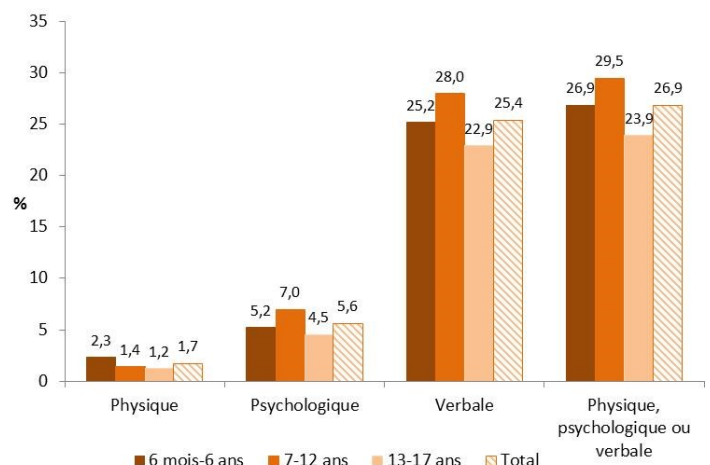
Source : ISQ, EVFVEQ 2012 – Les attitudes parentales et les pratiques familiales.

Exposition à une conduite violente entre conjoints

- La violence verbale est la forme de violence entre conjoints à laquelle les enfants sont le plus souvent exposés, soit 25 % des enfants (graphique 4).
- Environ 6 % des enfants ont été exposés au moins une fois à de la violence psychologique entre conjoints.
- Ce sont les enfants de 7-12 ans qui sont proportionnellement plus nombreux à être exposés à ces gestes pour 30 % d'entre eux, contre 24 % chez les 13-17 ans.
- 2 % des enfants qui subissaient les trois formes de conduites parentales à caractère violent étaient aussi exposés à des conduites violentes entre conjoints.

Graphique 4

Proportion des enfants exposés à une conduite violente entre conjoints au sein du ménage, au cours des 12 derniers mois, selon le groupe d'âge, Québec, 2012



Source : ISQ, EVFVEQ 2012 – Les attitudes parentales et les pratiques familiales.

Évolution de la situation depuis les années 2000

- Au Québec, la prévalence annuelle de la violence physique mineure (35 %) a diminué par rapport à celle estimée en 2004 (43 %) et en 1999 (48 %).
- Entre 2004 et 2012, la proportion d'enfants victimes d'agression psychologique répétée (trois fois ou plus dans une année) est passée de 52 % à 49 %.

4 CONSTATS

- Les garçons sont plus souvent victimes de conduites parentales à caractère violent que les filles.
- Le groupe des jeunes de 7-12 ans sont plus souvent victimes que les autres enfants d'agression psychologique, de violence sévère et sont plus souvent exposés aux conduites violentes entre conjoints.
- Les conduites parentales à caractère violent sont par ordre d'importance :
 - ◊ l'agression psychologique qui touche 80 % des enfants;
 - ◊ la violence physique mineure pour 35 % des enfants;
 - ◊ l'exposition à des conduites violentes (tous types) entre conjoints où 27 % des enfants sont témoins;
 - ◊ la violence physique sévère où 6 % des enfants sont concernés.